

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



DISCOURS

DE SON EXCELLENCE DOCTEUR BERNARD GOUMOU,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
A LA 77^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES

(Seul le prononcé fait foi)

New York, le 24 septembre 2022

Monsieur le Président,

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,**

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

1 – A l'entame de mes propos, je voudrais transmettre les chaleureuses félicitations de **Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA**, Président du Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées pour votre brillante élection à la présidence de la 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies et rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, **Son Excellence Monsieur Abdullah SHAHID**, pour la qualité du travail accompli durant son mandat.

2 – Je voudrais, en outre, exprimer l'appréciation et la profonde gratitude des autorités guinéennes au Secrétaire général des Nations Unies, **Monsieur Antonio GUTERRES**, pour son mandat dynamique et inclusif.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

3 – La participation de la délégation guinéenne à la présente session permet d'apporter, des informations sur la situation nationale et notre appréciation de la situation internationale.

4 – La République de Guinée après avoir donné le ton des indépendances en Afrique, notamment dans les pays francophones, a, cependant, connu des moments sombres dans sa gouvernance et, malheureusement, durant la dernière décennie le régime qui était en place n’a pas dérogé à la règle.

5 - Cette période a été particulièrement marquée par une politisation à outrance des instances de l’Etat, des violations de l’état de droit et la gabegie financière. Enfin, le changement constitutionnel supprimant la limitation du mandat présidentiel à deux, opéré par le précédent Président, a été le facteur déclencheur de troubles socio-politiques dans une Nation dont le développement était déjà paralysé, bien qu’il soit en passe d’être le premier producteur de bauxite au monde.

6 – Face à cette situation désastreuse et la nécessité de parer aux dérives du pouvoir, les Forces de Défense et de Sécurité, unies au sein du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ont, dans un élan de solidarité, décidé de prendre leur responsabilité, le 05 septembre 2021, en vue d’établir une gouvernance vertueuse profitable aux populations guinéennes, notamment les femmes et les jeunes, avec pour objectif un développement inclusif et durable.

7 - La population a adhéré à ces idéaux et exprimé ses attentes lors des concertations entre le CNRD et les Forces vives de la Nation. Un état des lieux a été réalisé afin de convenir des solutions appropriées aux défis identifiés et de relancer le pays, avec pour objectifs :

- la Rectification institutionnelle pour bâtir des institutions fortes et légitimes pouvant résister au temps et à la tentation des hommes;
- la Refondation de l'Etat pour moraliser la vie publique et restaurer l'autorité de l'Etat ;
- le Redressement visant à rompre avec les anciennes pratiques en vue de réformer, de moderniser et de rajeunir l'administration ;
- le Rassemblement du peuple, dans son entièreté, dans la conduite des affaires publiques en toute transparence ;
- le Respect de tous les engagements aux niveaux national et international ;

8 – Dans cette dynamique, les progrès suivants ont, entre autres, été réalisés :

- l'élaboration et la publication de la Charte de la Transition ;
- la formation d'un Gouvernement de Transition civil ;
- la mise en place, du Conseil National de la Transition (CNT) ;
- l'établissement de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF), pour lutter contre la corruption et les détournements de biens publics afin de rétablir la confiance entre la population et les gouvernants. Toutes les procédures engagées reposent sur l'indépendance totale de la justice.
- l'organisation des Assises Nationales dénommées **“Journées de Vérité et de Pardon”** dont le rapport a été

remis le 24 août 2022. A cette occasion, le chef de l'Etat, m'a chargé de sa vulgarisation ainsi que de la mise en œuvre et du suivi des recommandations issues de ces journées ;

- la mise en place du Cadre de Concertation Inclusif (CCI), avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Il s'agit d'une plateforme permettant aux forces vives de la Nation d'échanger sur la conduite de la Transition.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

9 – Dans le souci de mener la Transition dans un cadre inclusif et apaisé, les institutions mentionnées plus haut ont, dans l'exercice de leurs mandats respectifs, déployé des missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour recueillir les avis des citoyens guinéens sur la gestion de la transition et le devenir du pays. Ainsi, la proposition d'un chronogramme a été obtenue de façon consensuelle, en vue d'éviter au peuple de Guinée de retomber dans des transitions cycliques.

10 – Concernant la durée de la Transition, point de négociation central entre la République de Guinée et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il faut souligner que le contenu de la Transition présenté en dix points comprend un recensement général de la population et de l'habitat ainsi qu'un recensement administratif à vocation d'état-civil.

11 - Ces deux opérations nécessiteront 24 mois pour leur réalisation et 12 mois supplémentaires seront nécessaires pour la tenue des trois scrutins programmés. Je n'insisterai pas assez sur le caractère impérieux de la réalisation de recensements de qualité pour l'établissement d'un fichier électoral incontestable qui garantira les processus électoraux transparents et les résultats acceptés de tous. Il faut rappeler à ce niveau que la question du fichier électoral a toujours été le point de discorde et de contestation des différents scrutins de ces dernières années.

12– Dans le cadre de la politique de la main tendue, le Président de la Transition a créé le Cadre de Dialogue Inclusif inter guinéen, placé sous mon Autorité. Nous fondons l'espoir que les acteurs réticents, dans un sursaut de conscience patriotique, se joindront à ce cadre.

13 – Il est important de souligner que, sans aucune pression, les membres du CNRD, du Gouvernement et du CNT ont décidé, de leur propre gré, qu'ils ne seront pas candidats au cours des différentes échéances électorales prochaines. Cette décision est constamment réaffirmée.

14 – En matière de justice et de droits de l'homme, le gouvernement guinéen, respectueux des droits humains, a, outre les réformes judiciaires en cours, fait de l'organisation du procès des événements du 28 septembre 2009 au cours desquels il y a eu des victimes, une priorité nationale. C'est à ce titre que le Président de la Transition a pris la décision de faire organiser,

après 13 ans d'attente, jour pour jour, l'ouverture de ce procès en collaboration avec la Cour Pénale Internationale et le Conseil des droits de l'Homme.

15 – Sur le plan économique, les mesures fortes ont été prises dans le sens de la stabilisation du cadre macroéconomie pour renforcer la résilience du pays. L'élaboration du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025 contribuera, à coup sûr, à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. C'est le lieu de rassurer tous les investisseurs Publics et Privés de la volonté de notre Gouvernement à garantir les conditions favorables pour le climat des affaires.

16 – L'assainissement des finances publiques et les réformes engagées dans le secteur minier, notamment la fixation du prix indiciaire de la bauxite, permettront aux populations de bénéficier des dividendes de la croissance de ce secteur.

17 – Nous nous engageons à ce que les problèmes auxquels le peuple de Guinée a été confronté soient examinés judicieusement, afin de leur trouver des solutions durables. D'où, l'impérieuse nécessité de mettre en place l'état de droit et des institutions fortes pour une Transition réussie, gage certain de la stabilité du pays et, par extension, de la sous-région Ouest africaine.

18 - Nous continuerons également à coopérer avec tous nos partenaires dans le respect de nos engagements dans un esprit ouvert empreint de respect et de confiance mutuelle.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

19 – La 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies se tient à un moment où le monde est confronté à des défis de plusieurs ordres sociopolitique et économique caractérisés par l'avènement d'un nouvel ordre mondial multipolaire.

20 – Le thème choisi pour la présente session « **Un tournant décisif : des solutions transformatrices à des défis intriqués** » interpelle tous les pays du monde, à plus d'unité d'action et de solidarité en vue de résoudre des défis complexes générés par la crise du COVID-19 et des crises affectant des zones d'approvisionnement en produits alimentaires de base, en intrants agricoles, et en produits pétroliers.

21 – A cet égard, mon pays apprécie les initiatives lancées sous l'égide du Secrétaire général relatives à la paix et à la sécurité internationales ainsi que la voie à suivre pour atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030. Il rappelle également la nécessité de redoubler d'efforts pour y parvenir en faisant recours à la diplomatie préventive, au respect de droits humains, à la solidarité internationale en matière de lutte contre les changements climatiques et de remise de dette au bénéfice des pays les moins avancés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

22 – Mon pays partage les préoccupations de la communauté internationale sur les questions de paix, de sécurité, de développement et de droits humains examinées par notre organisation. Il renouvelle sa position traditionnelle sur la recherche de solutions pacifiques et consensuelles à ces questions.

23 – C’est l’occasion pour ma délégation de souligner, au titre des Opérations de paix, que la République de Guinée a déployé, depuis 1961, et continue de déployer des contingents militaires ainsi que du personnel de police et de gendarmerie dans différentes missions de paix, à travers le monde.

24 - C’est fort de toute cette expérience que le Président de la Guinée, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a décidé, en plus du contingent guinéen de la MINUSMA opérant depuis 2013 à Kidal au Mali, de déployer un contingent additionnel en remplacement de celui du Bénin dont, le mandat arrive à expiration en 2023.

25 – Par ailleurs, mon pays réitère son engagement et insiste dans la lutte contre les changements climatiques et la migration irrégulière.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

26 - Nous sommes convaincus que notre organisation demeure indispensable à notre monde. Toutefois, elle mérite d’être

réformée, afin d'être plus juste, plus inclusive et apte à répondre aux légitimes aspirations des peuples du monde. Elle doit s'adapter aux réalités du monde, relever les nombreux défis auxquels l'humanité est confrontée et maintenir son rôle central dans la gouvernance mondiale.

27 – Dans ce contexte, la République de Guinée attache du prix à l'application du Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte qui déterminent la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité.

28 – La République de Guinée a adopté dans la même perspective que notre organisation universelle, comme principes conducteurs pour cette transition le dialogue inclusif y compris avec la CEDEAO, le renforcement de l'état de droit, la promotion des droits humains et la reddition des comptes pour recoudre un tissu national fragilisé. Au Nom des populations guinéennes, nous remercions nos partenaires pour leur appui dans ce processus, notamment le système des Nations Unies et les bailleurs de fonds bi et multilatéraux

29 – Enfin, mon Pays réitère son soutien au multilatéralisme, au multilinguisme, à la revitalisation des organes des Nations unies, un autre atout pour une coopération internationale mutuellement avantageuse, inclusive et solidaire au service de l'humanité et du développement durable tant sollicité et voulu par les Etats membres.

Je vous remercie.